



Mobilité

- Faire de l'accessibilité aux PMR un véritable réflexe (plan d'investissement de l'accès aux bâtiments et transports publics)
- Sécuriser davantage les pistes cyclables.
- Intégrer l'ancienne province du Brabant au sein des tickets et abonnements BRU-PASS
- Accélération du RER wallon
- Favoriser la multimodalité à travers des parkings de dissuasion
- Inclure la participation citoyenne dans les choix de mobilité, notamment concernant les plans de circulation

Tourisme

Jeunesse

- Instaurer un cadre légal pour le service citoyen (services d'utilités publiques) qui concernera l'ensemble des jeunes de 18 à 25 ans. Ce service durera 9 mois et permettra une meilleure insertion des jeunes après leurs études et sera comptabiliser comme travail pour la pension
- Favoriser l'entreprenariat chez les jeunes
- Sensibiliser les jeunes au harcèlement scolaire, et particulièrement au cyberharcèlement. (Dispositifs scolaires, donner confiance aux jeunes, débats, ajouts dans les référentiels du tronc commun)
- Intégrer le droit à la formation dans la constitution afin de garantir le droit à la qualification tout au long de la vie et en maintenant son emploi
- Impliquer davantage les jeunes dans l'écologie et les y sensibiliser dès le plus jeune âge
- Garantir des prêts à taux zéro à destination des jeunes agriculteurs pour reprendre des exploitations

Mobilité

- Gratuité des transports en commun
- Garantir le passage d'un train toutes les 30 minutes dans n'importe quelle gare
- Renforcement de l'offre aux milieux ruraux à travers les lignes express, renforcement de l'attractivité et l'accessibilité du transport
- Garantir l'accessibilité à tout public dans les transports et la sécurité pour tous

Tourisme

- Mieux informer sur les offres d'hébergements, de services touristiques et de mobilité durable
- Conservation des sites naturels touristiques par une gestion des flux de touristes et la préservation de la biodiversité
- Mettre en place des infrastructures à une mobilité durable : sentiers de randonnée, pistes cyclables, réseaux de transport en commun
- Encourager les écoles à privilégier les moyens de transport décarbonés et les hébergements durables
- Favoriser un tourisme endogène, qui s'appuie sur les ressources locales et valoriser le patrimoine vert, historique et social

Jeunesse

- Favoriser la collaboration des instances compétentes et en lien avec la jeunesse
- Revoir les décrets concernant la charge administrative et le soutien financier
- Renforcer la plateforme OJ-école
- La réforme des rythmes scolaires devra intégrer davantage les associations de jeunesse
- Droit de vote à partir de 16 ans pour toutes les élections
- Créer une conférence inter ministérielle (CIM) Jeunesse pour développer une vision interfédérale de la jeunesse et intégrer le point de vue des jeunes sur différentes thématiques
- Revalorisation des métiers en lien avec la jeunesse et indexation des subventions à l'emploi
- Création d'une carte « ANIM » pour les animateurs afin d'avoir des avantages auprès de partenaires culturels et commerciaux
- Soutenir les jeunes dans l'accès à la mobilité internationale
- Droit de fête : espaces de repos, accès gratuit à l'eau potable, prévention sécurité routière, consommation d'alcool et drogues, sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles
- Généralisation du Plan Tandem afin de permettre aux jeunes de remplacer, progressivement, les plus âgés dans le monde du travail



Mobilité

- Extension et intensification du réseau SNCB en zone rurale, réouverture des gares fermées
- Plus de lignes de bus en zone rurale
- Généraliser les minibus à la demande
- Refaire des gares des lieux de vie
- Garantir un train ou un bus toutes les 15 min dans et autour des villes
- Accessibilité PMR dans les transports en commun

Tourisme

- Développer et promouvoir de nouvelles expériences et circuits touristiques en s'appuyant sur les réseaux
- Soutenir le secteur associatif actif dans le domaine du tourisme
- Digitalisation du secteur touristique
- Professionnalisation des acteurs touristiques et promotion du tourisme comme levier de développement économique et social

Jeunesse

- Pass Santé Mentale de 12 séances pour les psy
- Donner la possibilité à la consultation à distance
- Référendum climatique
- Moins d'appels à projets et plus de financements à long terme
- Réduire les délais de liquidation des subventions
- Réforme du décret APE pour une juste indexation des subventions
- Promouvoir et renforcer la gouvernance au sein du secteur associatif
- Rendre plus accessibles les transports publics aux enfants et jeunes pour les activités jeunesse



Mobilité

- Permettre à toutes et à tous de choisir le moyen de transport qu'il juge le plus utile et le plus économique, sans en imposer un seul
- Réseau de transport en commun coûteux car trop d'arrêts
- Pour l'extension des lignes de chemin de fer existantes plutôt que d'en créer de nouvelles
- Augmenter la fréquence de trains là où la demande est élevée. Mettre en place une flexibilité des tarifs durant les heures creuses, vacances et weekends
- Développer des trains plus rapides et directs, sans arrêts intermédiaires
- Contre la gratuité des transports, mais pour la réduction tarifaire pour les étudiants au-delà de 24 ans, personnes engagées dans les formations et stages dans le cadre de la recherche d'emploi
- Améliorer l'accessibilité des transports aux PMR
- Développer les trajets express pour le milieu rural afin de compléter l'offre de la SNCB
- Renforcer les sanctions contre les délits survenant dans les transports en commun pour garantir la sécurité des usagers et du personnel : caméra, présence d'agents de sécurité et de contrôle, collaboration avec les forces de l'ordre

Tourisme

- Développer l'éco-tourisme et l'agritourisme des espaces verts à Bruxelles
- Adapter la fiscalité environnementale, qui pénalise les ruraux
- Permettre aux réserves naturelles et zones protégées d'accueillir des activités de tourisme
- Intégrer l'administration du tourisme au sein du SPW pour réduire la charge publique, pour mutualiser les services supports et pour faciliter l'accompagnement et l'encadrement
- Digitaliser l'administration pour simplifier les procédures et la transition numérique
- Régionalisation complète du patrimoine immatériel, mobilier et immobilier
- Réduction de la TVA à 6% pour les travaux sur les biens classés, aussi bien pour les propriétaires publics que privés
- Limiter les biens classés qu'aux fleurons avec une dissociation du patrimoine classé et du patrimoine subventionné

Jeunesse

- Élargir la reconnaissance des OJ et CJ : très axé sur l'aspect local et territorial
- Prendre en compte les besoins des OJ et CJ et adapter les subsides selon les besoins : rationalisation des ressources, attribution des détachés pédagogiques et priorisation dans les dossiers de reconnaissance
- Simplification administrative au sein du secteur
- Développement du service citoyen volontaire, notamment dans les services publics
- Sensibilisation et accès aux soins concernant la santé mentale des jeunes
- Création d'un Ministère de la petite enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse



Mobilité

- Instauration progressive de la gratuité totale des transports en commun, avec un renforcement de l'offre sur l'ensemble du territoire
- Renforcer l'offre de transport public à la demande en zone rurale. Maintenir l'offre de train en zone rurale
- Le transport en commun permet de lutter contre l'exclusion sociale et l'inaccessibilité à l'emploi et aux territoires
- Mutualiser les données en lien avec la mobilité en temps réel : horaires, temps d'attente, flux de trafic, disponibilité de places de stationnement, disponibilité des ascenseurs, etc
- Renforcer la qualité de desserte en transports en commun en étudiant les besoins des zones rurales. Améliorer la ponctualité des trains
- Accès aux PMR
- Lutter contre le harcèlement, le racisme, les violences sexistes et permettre l'inclusion sociale dans les transports en commun
- Améliorer l'accessibilité des sites touristiques wallons, des lieux culturels et des pôles d'attractivité

Tourisme

- Poursuivre le programme de transformation digitale du tourisme pour garantir une expérience innovante et connectée
- Développer le slow-tourisme, faire de la Wallonie une destination durable et accessible
- Rendre attractif l'emploi dans le secteur touristique
- Créer un chèque-vacances belge pour stimuler l'économie locale
- Soutenir la fréquentation touristique wallonne par le milieu scolaire

Jeunesse

- Gratuité de la SNCB pour les mouvements de jeunesse
- Encourager les provinces à mobiliser les services sportifs et culturels
- Favoriser la visibilité des OJ dans les écoles
- Renforcer la visibilité des CJ auprès des jeunes
- Création d'un Forum des jeunes Européens
- Préserver l'emploi dans les CJ via la prise en compte de l'évolution du coût salarial



Mobilité

- Plan de relance pour les transports en commun à hauteur de 200 millions d'euros par an pour la SNCB et 100 millions d'euros (100 millions supplémentaires) par an pour le TEC
- Augmenter l'offre de lignes pour rendre le transport en commun plus attractif et réduire de 25% le trafic routier
- Gratuité pour la STIB et le TEC
- Un billet unique pour le train, tram, bus ou métro
- Accès aux PMR
- Transports publics de nuit dans les grandes villes
- Développer un réseau européen et public des trains internationaux pour les grandes villes et zones touristiques
- Rendre le train moins cher que l'avion pour les distances de moins de 1000km

Tourisme

Jeunesse

- Pass Culture Jeunes de 100€ par an
- Augmenter le salaire minimum à 17€/h
- Plus de ressources structurelles et de personnel aux OJ et MJ
- Plan interfédéral pour répondre à la problématique de la santé mentale chez les jeunes
- Droit de vote à partir de 16 ans, mais pas l'obligation
- Instaurer un Conseil de la jeunesse aux différents échelons de pouvoir
- Mettre en place une enquête annuelle sur les besoins des jeunes, avec une attention particulière pour les moins favorisés